



RÉGION ACADÉMIQUE
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



CAISSE D'ÉPARGNE
DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE



CONVENTION REGIONALE

ENTRE
L'ACADEMIE DE BESANCON
ET
L'ACADEMIE DE DIJON
ET
LA CAISSE D'EPARGNE DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE
ET
LE RESEAU ENTREPRENDRE FRANCHE-COMTE
ET
LE RESEAU ENTREPRENDRE BOURGOGNE
ET
LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE REGION FRANCHE-COMTE
ET
LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE REGION BOURGOGNE

SOMMAIRE

PRÉAMBULE	Page 3
ENGAGEMENTS DES PARTENAIRES	Page 4
COMITE DE PILOTAGE.....	Page 5
DISPOSITIONS FINANCIERES	Page 5
DUREE ET RECONDUCTION	Page 5
ANNEXE 1 – Coordonnées des partenaires	Page 7

Entre les soussignés :

L'ACADÉMIE DE BESANCON, Service déconcentré de l'Etat à compétence régionale, inscrit au répertoire SIREN sous le numéro 172 504 300 dont le siège est 10 rue de la Convention-25000 BESANCON

Représentée par

Monsieur Jean-François CHANET, Recteur, Chancelier des Universités,
ET

L'ACADÉMIE DE DIJON, Service déconcentré de l'Etat à compétence régionale, inscrit au répertoire SIREN sous le numéro 172 104 309 dont le siège est 2 G Rue Général Delaborde - 21000 Dijon

Représentée par

Madame Frédérique Alexandre BAILLY, Recteur, Chancelier des Universités,
ET

LA CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE, Banque Coopérative régie par les articles L.512-85 et suivants du code Monétaire et Financier, Société anonyme à directoire et conseil d'orientation et de surveillance, au capital social de 475 307 340 €, ayant son siège social à DIJON- 1 Rond-Point de la Nation- Inscrite au RCS de Dijon sous le numéro 352 483 341, Intermédiaire en assurance immatriculée à l'ORIAS sous le n°07002200

Représentée par

Madame Nathalie RENVOISE BENHAMDOUNE, Directrice de la Communication,
ET

LE RESEAU ENTREPRENDRE FRANCHE-COMTE, Association régie par la loi du 1^{er} Juillet 1901 régulièrement déclarée en Préfecture inscrite au répertoire SIREN sous le numéro 493 877 112 dont le siège est 18 rue Alain Savary- 25000 BESANCON

Représenté par

Monsieur Antoine GERARD, Président,
ET

LE RESEAU ENTREPRENDRE BOURGOGNE, Association régie par la loi du 1^{er} Juillet 1901 régulièrement déclarée en Préfecture inscrite au répertoire SIREN sous le numéro 442 133 708 dont le siège est 5 Rue des Artisans - 21800 Quetigny

Représenté par

Monsieur Gérard DESBOIS, Président,
ET

LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE REGION FRANCHE-COMTE

Représentée par

Monsieur Gilles CURTIT, Président en exercice,
ET

LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE REGION BOURGOGNE

Représentée par

Monsieur Benoît DE CHARETTE, Président en exercice,

PRÉAMBULE

L'académie de Besançon, l'académie de Dijon, la Caisse d'Epargne de Bourgogne Franche-Comté, le Réseau Entreprendre Franche-Comté, le Réseau Entreprendre Bourgogne, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Région Franche-Comté, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Région Bourgogne conviennent d'un commun accord de mettre en place une action éducative destinée à développer une approche originale des réalités économiques de la région Bourgogne Franche-Comté auprès des élèves de seconde par l'intermédiaire d'un quiz.

Seront concernés par ce concours les élèves de seconde ayant choisi comme enseignement d'exploration :

- *Les Principes Fondamentaux de l'Économie et de la Gestion*

ou

- *Les Sciences Économiques et Sociales.*

Ces enseignements permettent d'aborder l'économie à partir d'exemples concrets, grâce à l'exploration des spécificités économiques régionales.

Cette action éducative prend la forme d'un jeu-concours qui se déroule en deux phases :

- La première phase est organisée dans les lycées afin que les élèves découvrent l'économie régionale. Une équipe de quatre élèves représentant le lycée est sélectionnée.
- La seconde phase a lieu en fin d'année scolaire : les élèves participent à la finale en répondant aux questions portant sur des thématiques économiques et territoriales franc-comtoises et bourguignonnes.

Cette manifestation a pour objectifs de :

- Mieux faire connaître le tissu économique régional
- Promouvoir l'exploration de l'économie de la nouvelle région Bourgogne Franche-Comté par les lycéens
- Diffuser et promouvoir l'esprit d'entreprise
- Contribuer à l'information et à l'orientation des jeunes
- Contribuer à la formation des enseignants

ARTICLE I – LES ENGAGEMENTS DES PARTENAIRES

1.1 ACADÉMIES

Les académies de Besançon et de Dijon communiquent largement sur la mise en place du quiz auprès des établissements scolaires et facilitent les relations entre les partenaires et les établissements.

Elles incitent les enseignants à inscrire leurs élèves dans le cadre de l'opération.

Elles décident ensemble de la mise à disposition d'une salle pour la finale du quiz au niveau de la région Bourgogne-Franche-Comté. Pour cette année, elle aura lieu à DIJON, à CANOPE à l'amphithéâtre Bouchard, 3, avenue Alain Savary.

Elles contribuent à l'élaboration du contenu du quiz avec les partenaires par l'intermédiaire d'enseignants.

1.2 CAISSE D'ÉPARGNE DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

La Caisse d'Épargne de Bourgogne Franche-Comté apporte des informations sur son activité en tant qu'entreprise, en tant que banque : présentation aux élèves du financement de l'économie, de la gestion quotidienne.

Elle désigne des référents jeunes parmi ses collaborateurs, ceux-ci peuvent intervenir auprès des lycéens, après accord des dates et contenus avec les responsables pédagogiques et administratifs.

Elle met à disposition des établissements son module d'information sur la gestion bancaire « Finance et Pédagogie ».

Elle contribue à définir et élaborer la charte graphique du quiz.

Elle participe financièrement à l'organisation et à la dotation en récompense du quiz « Economie et territoires de Bourgogne Franche-Comté » à hauteur de 5 000 € TTC, conformément aux termes de la note de service n°95-102 du 27 avril 1995 (excluant les prix individuels en espèces sans précision d'objet d'utilisation ou de valeur excessive).

La Caisse d'Épargne de Bourgogne Franche-Comté accepte que des entreprises autres que des établissements bancaires contribuent au financement du quiz « Economie et territoires de Bourgogne Franche-Comté ».

1.3 RESEAUX ENTREPRENDRE

Les Réseaux Entreprendre identifient les entreprises qui peuvent faire l'objet de visites par les lycéens.

Ils informent leurs membres de l'existence du quiz.

Ils sollicitent les entreprises afin qu'elles soient actives : visites des chefs d'entreprise dans les lycées dans le cadre du Parcours Avenir, visites d'entreprises par les élèves.

Les Réseaux Entreprendre informent leurs membres de l'existence et de l'intérêt du site « mon stage en ligne ».

1.4 CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE REGIONS FRANCHE-COMTE ET BOURGOGNE

Elles contribuent à la mise à jour du quiz en fournissant des informations actualisées dans le cadre d'une démarche de veille.

Elles apportent leur expertise et valident les contenus scientifiques du quiz.

ARTICLE II – LE COMITE DE PILOTAGE

Un comité de pilotage de l'opération quiz économie est institué. Il sera composé des représentants des partenaires signataires.

Il est chargé de l'élaboration du quiz, de l'information aux établissements scolaires, du déroulement de l'opération et de toutes actions contribuant à la bonne fin du quiz.

Dans ce cadre, il se réunira autant que de besoin.

ARTICLE III – LES DISPOSITIONS FINANCIERES

Le montant du soutien financier accordé par la Caisse d'Épargne de Bourgogne Franche-Comté ainsi que les éventuelles contributions d'entreprises autres que des établissements bancaires, sont versés à l'association Réseau Entreprendre Franche-Comté qui assure les opérations de financement au fur et à mesure des dépenses de l'opération sous le contrôle du comité de pilotage.

ARTICLE IV – DUREE ET RECONDUCTION

Cette convention régionale prend effet à la date de signature.

Elle prend fin le 31/08/2017.

Fait à Besançon, le

Le Recteur de la Région Académique Bourgogne-Franche-Comté Recteur de l'académie de Besançon, Chancelier des Universités	La Rectrice de l'académie de Dijon, Chancelier des Universités	La Directrice de la Communication, Caisse d'Epargne de Bourgogne Franche-Comté	
Jean-François CHANET	Frédérique ALEXANDRE-BAILLY	Nathalie RENVOISE BENHAMDOUNE	
Le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Région Franche-Comté	Le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Région Bourgogne	Le Président du Réseau Entreprendre Franche-Comté	Le Président du Réseau Entreprendre Bourgogne
Gilles CURTIT	Benoît DE CHARETTE	Antoine GERARD	Gérard DESBOIS

ADRESSES ET CONTACTS AUX RECTORATS DES ACADEMIES DE BESANCON ET DE DIJON	
Adresse du rectorat de l'académie de BESANCON :	10, rue de la Convention 25030 BESANCON Cedex
Recteur, Chancelier des Universités Académie de Besançon Jean-François CHANET	Tél. 03 81 65 47 99 Mél. ce.cabinet@ac-besancon.fr
Adresse du rectorat de l'académie de DIJON :	2 G Rue Général Delaborde 21000 DIJON
Recteur, Chancelier des Universités Académie de Dijon Frédérique ALEXANDRE-BAILLY	Tél. 03 80 44 84 00 Fax : 03.80.44.87.28 Mél. recteur@ac-dijon.fr
<u>Référents académiques</u>	
Délégué académique à la formation professionnelle initiale et continue Académie de Besançon (DAFPIC) Olivier CHEVILLARD	Tél. 03 81 65 74 46 Mél. ce.dafpic@ac-besancon.fr
<u>Référents académiques</u>	
Délégation académique à la formation professionnelle initiale et continue (DAFPIC) Félix SMEYERS Conseil relation école – entreprise (CREE) : Stéphanie ROYER	Mél. cree@ac-dijon.fr
Chef du service académique d'information et d'orientation Académie de Besançon Maurice DVORSAK	Tél. 03 81 65 74 94 <u>Mél. maurice.dvorsak@ac-besancon.fr</u>
Chef du service académique d'information et d'orientation Académie de Dijon Anne DE ROZARIO	Tél. 03 81 65 74 66 Fax 03.45.62.76.25 Mél. Anne.de-rozario@ac-dijon.fr
Enseignants référents : Académie de Besançon Géraldine HAMELIN Sybil CHANEY Académie de Dijon Aurélié GOMES Laurent DESCHAMPS	Tél.06 85 93 90 00 Mél. geraldine-laure.hamelin@ac-besancon.fr Tél. 06 70 07 13 01 Mél. sybil.chaney@ac-besancon.fr Tél. 06 27 11 33 80 Mél. aurelie.gomes@ac-dijon.fr Mél. laurent-pierre.deschamps@ac-dijon.fr Tél. 06 71 24 76 93

<p>Correspondants académiques Académie de Besançon</p> <p>Inspecteur d'Académie-Inspecteur Pédagogique Régional Economie/Gestion Dominique TOLLE</p> <p>Académie de Dijon Inspecteur d'Académie- Inspecteur Pédagogique Régional Economie/Gestion Claude VALTAT</p> <p>Inspecteur d'Académie- Inspecteur Pédagogique Régional Sciences Economiques et Sociales Jean-Yves DELER</p>	<p>Tél. 03 81 65 49 33 Mél. dominique.tolle@ac-besancon.fr</p> <p>Tél. 03 80 44 84 01 Mél. claude.valtat@ac-dijon.fr</p> <p>Tél. 03 80 44 87 05 Mél. Jean-yves.deler@ac-dijon.fr</p>
<p>PILOTAGE DES PARTENAIRES</p>	
<p>Caisse d'Epargne de Bourgogne Franche-Comté</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pilote : Nathalie RENVOISE BENHAMDOUNE (Directrice de la Communication) 	<p>Tél. : 03 80 70 41 75</p> <p>Mél : nathalie.renvoise-benhamdoun@cebfc.caisse-epargne.fr</p>
<p>Réseau Entreprendre Franche-Comté</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pilote : Charles BERNARD (Directeur du Réseau Entreprendre Franche-Comté) 	<p>Tél : 03 81 25 29 80</p> <p>Mél : cbernard@reseau-entreprendre.org</p>
<p>Réseau Entreprendre Bourgogne</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pilote : André RENARD (Directeur du Réseau Entreprendre Bourgogne) 	<p>Tél. 03 80 46 45 79</p> <p>Mél : arenard@reseau-entreprendre.org</p>
<p>Chambre de Commerce et d'Industrie de Région Franche-Comté</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pilote : Dominique LANDRY (Responsable Formation) 	<p>Tél. : 03 81 47 42 04</p> <p>Mél : dlandry@franche-comte.fr</p>
<p>Chambre de Commerce et d'Industrie de Région Bourgogne</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pilote : Christelle Dupont (Responsable Formation) 	<p>Tél. : 03 80 60 40 49</p> <p>Mél. c.dupont@bourgogne.cci.fr</p>